

Un christianisme social fragilisé

Joe Gunn

Number 772, May–June 2014

Faire front contre la droite canadienne

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71682ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gunn, J. (2014). Un christianisme social fragilisé. *Relations*, (772), 26–28.



Lino, *Le sentier du silence*, 2014, acrylique et collage sur papier

probable est que le projet d'exploitation poursuive quand même son cours, sans verser de redevances aux communautés et laissant à celles-ci le fardeau de poursuivre les compagnies et le gouvernement devant les tribunaux.

Si les communautés décident néanmoins de résister au développement, par exemple en érigeant un barrage sur une route pour empêcher la livraison de matériaux de construction sur un chantier, comme ce fut le cas à Mani-Utenam en 2012, non seulement les manifestants sont délogés par les forces policières, mais les compagnies obtiennent facilement des injonctions contre les communautés pour les empêcher de faire entrave au développement du chantier.

En somme, soit les communautés acceptent de se lier à la souveraineté canadienne et d'embrasser l'impératif du développement économique en signant des ententes avec l'État par lesquelles elles abdiquent leurs droits ancestraux au profit d'une participation aux dividendes de l'exploitation industrielle de leur territoire (ce qu'on appelle les traités), soit elles le font par le biais d'ententes monétaires avec des compagnies privées qui opèrent déjà de facto, avec la protection de la Couronne, sur leurs territoires. La maîtrise autochtone des territoires traditionnels n'est donc reconnue, au Canada, que dans la cession de cette maîtrise. Les communautés se voient ainsi nié le droit de refuser le développement économique sur leur territoire. C'est l'argent ou rien du tout.

RÉSISTER À LA PRISE DE TERRE

Devant l'impossibilité de faire entendre leurs revendications par les canaux institutionnels de la justice procédu-

rale et des négociations d'ententes avec les gouvernements, certains groupes autochtones, dont Idle No More a réalisé l'alliance visible, adoptent en parallèle d'autres tactiques et stratégies. Marches, manifestations, barrages routiers, pétitions, grèves de la faim, campements, rondes et danses en habits traditionnels, festins, rencontres, cercles de guérison, éducation sont autant de moyens de faire valoir leur

Un christianisme social fragilisé

JOE GUNN

« Je voudrais une Église pauvre, pour les pauvres. »

FRANÇOIS

Contrairement à ce qu'on observe aux États-Unis, il est presque impossible de trouver des mouvements pour la justice sociale exclusivement catholiques au Canada anglais. Ainsi, les catholiques progressistes se joignent à des croyants d'autres traditions religieuses provenant généralement des Églises protestantes, dans des organisations œcuméniques, ou encore ils s'engagent dans des organisations non confessionnelles. Par exemple, plusieurs chrétiens engagés sont membres de KAIROS, qui appuie des luttes régionales contre des projets de développement basés sur l'industrie du pétrole ou du gaz de schiste, par exemple. D'autres sont membres de Citizens

L'auteur est directeur général de Citizens for Public Justice, à Ottawa

attachement au territoire traditionnel, leur droit à celui-ci, et de rendre visible une culture millénaire qui en propose un usage autre, permettant d'autres formes de vie que celle inscrite dans l'entreprise impériale canadienne.

Idle No More illustre en ce sens la facilité avec laquelle peuvent se mobiliser des milliers de personnes lorsqu'elles ont déjà une culture politique active et intégrée dans des pratiques sociales et culturelles axées sur l'autonomie. Un mouvement d'une telle ampleur n'invente pas une mobilisation, il la révèle.

La revendication contemporaine des peuples autochtones du droit de dire non au développement sur leur territoire nous semble témoigner dans ce contexte d'une conception particulièrement forte de l'indépendance politique. Il s'agit de réclamer la jouissance de tous les moyens et de toutes les possibilités d'une vie digne, y compris dans l'établissement d'un rapport au territoire délié du capitalisme et de l'État.

UNE INTERPELLATION POUR LA GAUCHE

Une posture politique aussi potentiellement transformative du consensus économique et social nord-américain semble peu articulée au sein des forces progressistes actuelles. En effet, si plusieurs luttes de la gauche visent à s'opposer à des formes de valorisation des ressources naturelles préjudiciables pour la société et la viabilité des écosystèmes, ces luttes ne peuvent se fonder, contrairement à la résistance autochtone, sur un arsenal juridique et sur une conception politique qui permettent de concevoir un

titre foncier *collectif* plutôt que fondé sur la propriété privée. De plus, ces luttes ne se déploient pas dans l'horizon d'une autre grammaire économique que celle du capitalisme, se contentant souvent, d'une part, de s'opposer au développement préjudiciable et, d'autre part, de revendiquer une redistribution plus juste de la richesse produite selon ce modèle.

Dans l'esprit de cette revendication du droit de dire non au développement sur leur territoire, les luttes politiques autochtones contemporaines doivent être lues et reçues comme l'activation d'une connaissance et d'une mémoire de liberté avec laquelle il s'agit de se mettre en rapport, et non comme la revendication de groupes sociaux exclus souhaitant s'intégrer au système économique et juridique dominant – cette dernière vision correspondant précisément à la finalité assimilatrice du colonialisme.

La gauche québécoise et canadienne doit impérativement se saisir dans le détail de la situation juridique et politique dans laquelle se situent les luttes autochtones pour le droit au territoire. Cela doit non seulement inclure la reconnaissance sans condition de la souveraineté des peuples autochtones sur leurs territoires traditionnels, mais aussi permettre d'amorcer un travail de compréhension de la solidarité sociale comme étant le fait d'une relation au territoire non médiée par le capital, et plus inclusive, plus intime et non extractiviste. ●

for Public Justice, qui se consacre à la question de la pauvreté au Canada, aux changements climatiques et aux droits des réfugiés – des priorités partagées par le Conseil canadien des Églises (CCE), qui rassemble 25 Églises chrétiennes. En 2013, le CCE réclamait plus d'action gouvernementale pour lutter contre les changements climatiques, une enquête sur le sort des centaines de femmes autochtones disparues au Canada, et la signature du Traité sur les armes légères des Nations unies.

Or, depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir, il encourage stratégiquement le travail de certaines communautés de foi pendant qu'il en rejette d'autres¹. Une forte « confessionnalisation » caractérise désormais les critères de financement fédéraux en matière de développement international. Ainsi, les ONG qui déclarent faire du prosélytisme ont vu leur financement augmenter de 72 %, et celles se définissant comme religieuses, de 28 % en

moyenne. En comparaison, le financement des ONG séculières n'a crû que de 5 %. Une autre tendance marquée est la régionalisation croissante du financement fédéral au bénéfice des ONG de l'Ouest canadien.

Il faut toutefois établir une distinction. Parmi les ONG religieuses, toutes n'ont pas bénéficié de ces changements. Les groupes appuyant des causes progressistes à l'étranger, faisant du travail d'éducation populaire sur place ou du plaidoyer au Canada, par exemple, ont subi des coupes. La décision des conservateurs de mettre fin au financement de KAIROS, en 2009, l'illustre bien, tout comme l'annonce faite par l'Agence canadienne de développement international, en mars 2012, de couper de plus de 66 % le financement de Développement et Paix, caractérisé par son engagement pour la justice sociale. Au même moment, les ONG religieuses disposées à travailler en collaboration avec des compagnies minières canadiennes ont reçu des millions de dollars.

Le gouvernement fédéral finance par ailleurs des projets de construction en tout genre – incluant le développement de terrains de sport – dans certaines écoles privées chré-

1. Lire J. Gunn, « Dilemmas of Faith, Funding and Federal Politics », *The Ecumenist*, vol. 51, n° 1, hiver 2014.

Des chrétiens engagés pour la justice sociale

Les chrétiens «de gauche» ont une longue histoire au Québec comme au Canada. Leurs actions en concertation dérangent les pouvoirs en place.

RICHARD RENSHAW

Je désigne par chrétiens de gauche ceux et celles dont la foi les conduit à un engagement dans la société en vue d'une transformation sociale caractérisée par une plus grande égalité et une plus grande justice, en particulier pour les exclus. À cet égard, ma perspective est inextricablement liée à celle du théologien de la libération péruvien Gustavo Gutiérrez, qui insiste sur le rôle pivot que jouent les pauvres eux-mêmes pour se libérer de la pauvreté et de l'exclusion. Une telle approche a été à l'origine d'efforts faits dans le passé, tant au Québec que dans le reste du

Canada, pour améliorer les droits des travailleurs. À titre d'exemple, au XX^e siècle, mentionnons la montée du mouvement Social Gospel dans l'Ouest canadien, sous la direction du pasteur protestant Tommy Douglas, à l'origine de la Fédération du

Commonwealth coopératif, fondée en 1932 et qui deviendra le Nouveau parti démocratique, en 1961. Pensons aussi aux efforts faits par Moses Coady, en Nouvelle-Écosse, pour encourager les pêcheurs à s'organiser en

coopératives, dans les années 1950. Au Québec, de nombreux membres de l'Action catholique alimentèrent les mouvements sociaux et ouvriers à l'époque de la grève d'Asbestos (1949) et de la création de la Confédération des syndicats nationaux et du mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Dans la foulée du concile Vatican II et de son ouverture à l'œcuménisme, des catholiques au Québec et au Canada ont souhaité travailler pour la justice sociale avec des chrétiens d'autres traditions, influencés par la mouvance mondiale du Conseil œcuménique des Églises (fondé en 1948) et par divers mouvements socialistes. Avec l'appui des principales Églises chrétiennes du Canada, diverses coalitions pour la justice sociale œcuménique ont vu le jour au début des années 1970, dont Ten Days for World Development, Project North (initialement pour lutter contre les conséquences du pipeline Mackenzie pour la nation dénée dans les Territoires du Nord-Ouest) et le Interchurch Committee for Human Rights in Latin America (fondé pour aider les victimes du coup d'État au Chili en 1973). Dans aucun autre pays on n'a été aussi loin qu'au Canada dans la promotion d'un tel travail œcuménique pour la justice sociale. Au milieu des années 1990, au moins huit coalitions inter-Églises se consacraient à des luttes sociales dans le tiers-monde, mais aussi à la défense des droits des peuples autochtones au Canada. Développement et Paix, l'organisme de coopération internationale de l'Église catholique – et un de ses rares organismes à avoir son siège social au Québec –, a joué un rôle de rassembleur important à cet égard.

L'auteur est membre du comité de coordination du Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP)

Dans aucun autre pays on n'a été aussi loin qu'au Canada dans la promotion d'un tel travail œcuménique pour la justice sociale.

tiennes post-secondaires. Une douzaine d'universités privées chrétiennes sont aussi, pour la première fois, devenues admissibles à un financement de plusieurs millions de dollars, «un geste sans précédent de la part du gouvernement fédéral», selon *Faith Today*, la revue du Evangelical Fellowship of Canada. Ces collèges et universités sont évangéliques pour la plupart et quelques institutions exigent de leurs étudiants le respect d'un code moral accusé d'être en contradiction avec les mesures sur la non-discrimination au Canada.

Confrontés à tous ces changements, les chrétiens et chrétiennes de gauche doivent, de plus, composer avec un changement d'attitude de la part des leaders de la hiérarchie catholique. En effet, il y a une dizaine d'années, interpellés par leur base progressiste, ceux-ci auraient plaidé pour le développement de l'aide internationale et la défense des droits des nouveaux arrivants, des plus pauvres et des Autochtones. À présent, les demandes provenant de cette base, qui invitent à une position critique face au gouvernement

conservateur, sont écartées sous l'influence d'une frange conservatrice de l'épiscopat. Ainsi, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a refusé de se joindre aux 60 représentants d'autres traditions religieuses qui ont signé l'Appel interreligieux canadien au leadership et à l'action sur le changement climatique. En décembre 2013, la CECC a également refusé de signer une déclaration sur les droits des réfugiés (alors que le primat de l'Église anglicane, les modérateurs des Églises unie et presbytérienne ainsi que l'évêque luthérien national l'avaient fait).

Le pape François dit pourtant, dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*, que l'Église «ne peut ni ne doit rester à l'écart dans la lutte pour la justice» (EG 183). Mais alors que les chrétiens et les chrétiennes de gauche se sentent soutenus par le rappel de cette interpellation évangélique fondamentale, une partie influente de la hiérarchie catholique continue de rester sourde à cet appel.